



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 21 - Analyse des Besoins Sociaux 2017

Synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2017

Rapporteur : Mme DARD, Première Adjointe

I - Contexte et enjeux

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a pour objectif d'identifier les besoins existants et émergents de la commune afin de construire des actions sociales adaptées. Dans le cadre des décrets pris en application de la loi de simplification des procédures administratives, la réalisation d'une ABS annuelle par les CCAS des communes n'est plus une obligation. Toutefois le projet social 2015-2020 du CCAS confirme la volonté du CCAS de produire et de partager chaque année une ABS de la commune qui peut être accompagnée ou non d'une analyse complémentaire sur une thématique particulière.

L'ABS 2017 comprend 4 parties : un diagnostic socio-économique, un panorama social thématique, un portrait actualisé des quartiers bisontins et un focus portant sur la pauvreté des ménages fiscaux de moins de 30 ans. L'ABS dans son intégralité est rendue publique et consultable sur le site internet du CCAS (via le portail de la Ville de Besançon) après sa présentation en Conseil Municipal.

II - L'Analyse des Besoins Sociaux 2017

Le diagnostic socio-économique

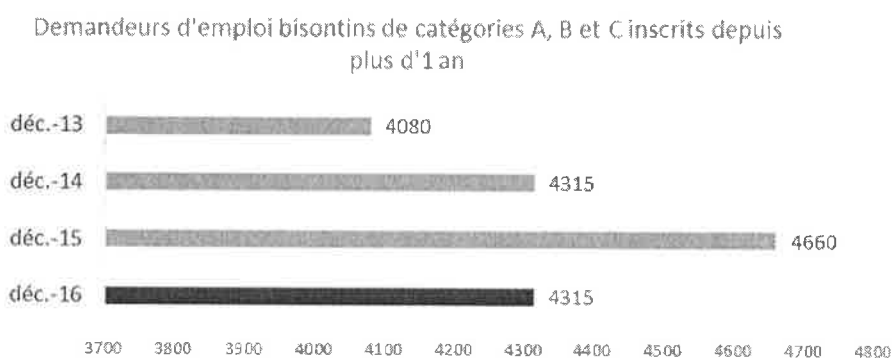
Le diagnostic socio-économique permet de situer l'environnement économique dans lequel les besoins sociaux des Bisontins sont appréhendés. Selon la note de conjoncture de l'Institut National de la Statistique et des Informations Economiques (INSEE) de décembre 2016, la situation économique de la Région Bourgogne-Franche-Comté n'a pas connu d'évolution significative au cours de l'année 2016. Cependant, dans une note de conjoncture du 3^{ème} trimestre 2016, l'URSSAF observe un retour à la stabilité de l'emploi. Ainsi, les taux de chômage enregistrés au 3^{ème} trimestre 2016 affichent une légère diminution. Pour la zone d'emploi de Besançon, les chiffres du chômage demeurent en dessous des moyennes nationales et régionales, même si la diminution du taux de chômage y est moins prononcée.

	France métropolitaine	Bourgogne- Franche- Comté	Zone d'emploi de Besançon
Taux de chômage	9,7 %	9 %	8,3 %
Evolution annuelle	- 0,4 %	- 0,4 %	- 0,2 %

En décembre 2016, 11 197 demandeurs d'emplois en fin de mois étaient inscrits à Pôle Emploi toutes catégories confondues, parmi ceux-ci on recense 7 516 demandeurs d'emplois de catégorie A.

DEFM	déc-15	déc-16	Evolution	Evol. en %
Catégorie A	7 572	7 516	-56	-0,7%
Catégorie B	1 469	1 410	-59	-4,0%
Catégorie C	2 280	2 271	-9	-0,4%
Catégorie ABC	11 321	11 197	-124	-1,1%

Parmi les éléments les plus significatifs, on relève une diminution sensible du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée. Ainsi entre décembre 2015 et décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an a diminué de 7,4 % pour la zone d'emploi de Besançon.



Le panorama social thématique

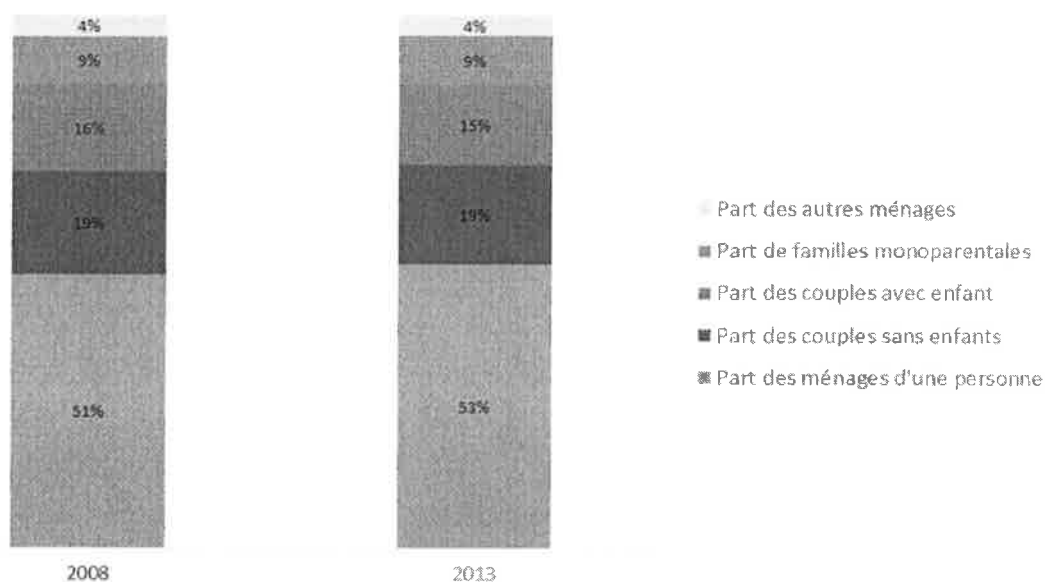
Le panorama social thématique est préparé à partir des informations statistiques sélectionnées parmi les principaux domaines susceptibles d'impacter les besoins sociaux de la population : démographie, logement, pauvreté, etc. Ces informations sont recueillies entre autres auprès de l'INSEE pour les valeurs observées sur la période 2008-2013, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Doubs pour les données actualisées à l'année 2015 ; les données actualisées à l'année 2016 nous sont communiquées par les organismes sociaux ou structures partenaires, Département du Doubs, services CCAS.

Lorsque ces données sont disponibles pour la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB), le département du Doubs et la France métropolitaine, elles apparaissent dans le document et font référence pour apprécier la position de Besançon en regard de valeurs moyennes moins affectées par le caractère de ville centre occupé par Besançon. En dernier lieu, les valeurs minimales, médianes et maximales observées auprès d'un panel de communes semblables à Besançon figurent également dans l'ABS car elles permettent de situer Besançon au regard de villes comparables ; il s'agit des villes de Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

- Démographie - évolution de la population à Besançon de 2008 à 2013

Les données d'estimation de population publiées par l'INSEE pour Besançon indiquent une démographie relativement stable sur la période 2008-2013. En 2013, l'effectif de la population municipale serait de 116 952 habitants. On ne relève pas de changement notable par rapport aux éléments de l'ABS 2016 : la population de Besançon est plutôt jeune, 44 % des habitants ont moins de 30 ans, la tranche d'âge des personnes de 60 à 74 ans progresse, + 11,8 %. La progression de la tranche d'âge des 60 à 74 ans étant plus marquée pour la CAGB, + 14 %, et en France métropolitaine + 14,6 % sur la même période. S'agissant de la composition des ménages, on relève que la part des ménages d'une seule personne est majoritaire, une catégorie qui a progressé de 2 points entre 2008 et 2013. Il s'agit d'un élément important à prendre en considération dans l'analyse des besoins, qu'il s'agisse de l'offre de logements ou du risque d'isolement des personnes. D'autres éléments relatifs à la composition des familles font l'objet d'information plus détaillée dans l'analyse de l'évolution de l'enfance et petite enfance.

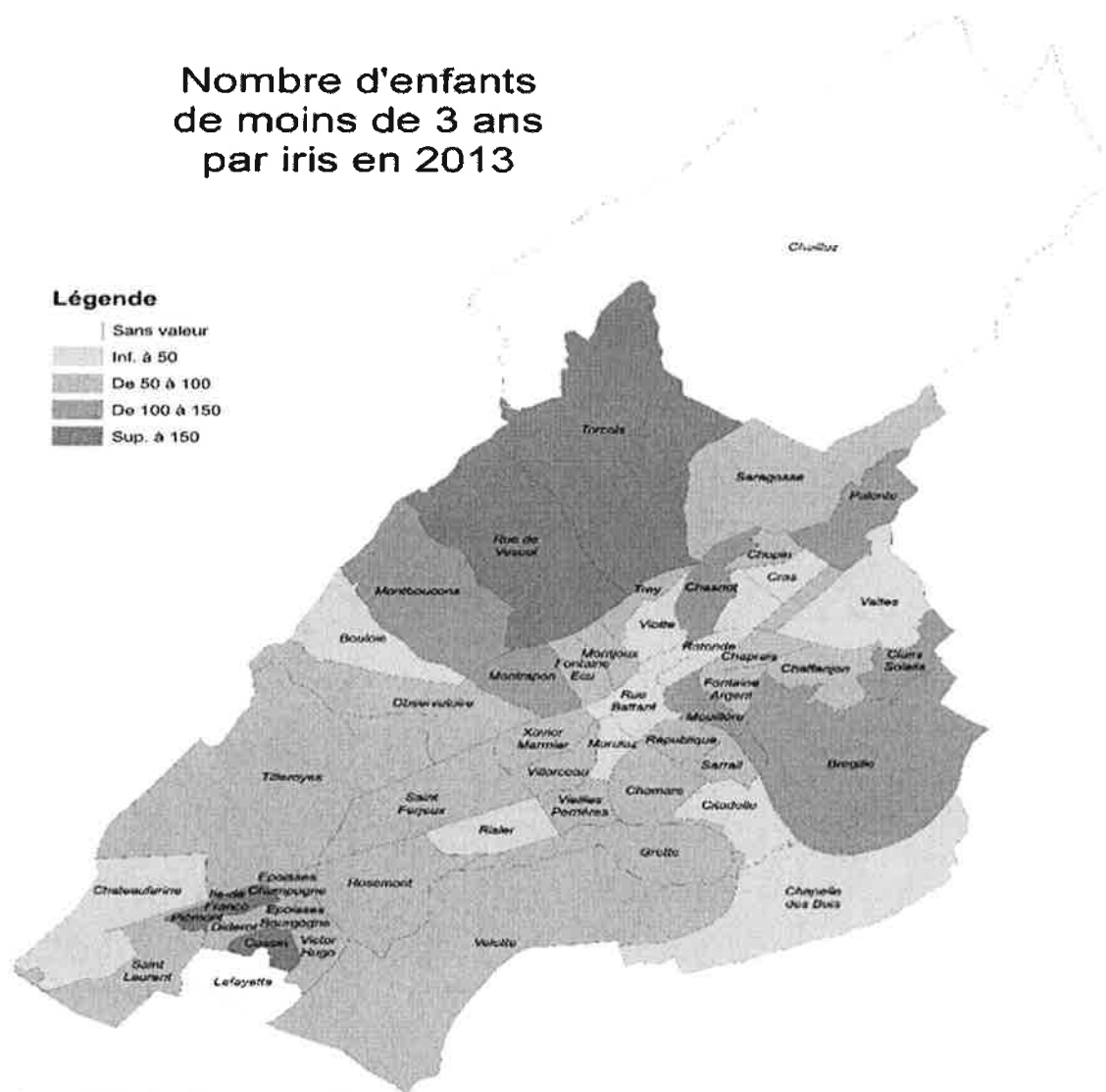
Composition des ménages bisontins



- Enfance, petite enfance, évolution de 2008 à 2013

En 2013, 20 809 mineurs sont recensés à Besançon. Le nombre de naissances est stable avec 1 528 naissances domiciliées en 2015. La présence de familles avec de jeunes enfants caractérise certains quartiers bisontins. En effet, ce sont principalement dans les quartiers de Planoise, Torcols et rue de Vesoul que l'on recense le plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans. Parmi ces enfants, un grand nombre d'entre eux vivent dans une famille sous le seuil de bas revenus. Cette question demeure un sujet de préoccupation majeur notamment dans les quartiers prioritaires.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans par iris en 2013



- Personnes âgées - évolution de 2008 à 2013

La situation des personnes âgées à Besançon se situe dans la moyenne des villes de même catégorie, le vieillissement des aînés y est plus modéré qu'au niveau de la CAGB et au niveau national. L'isolement des personnes de plus de 80 ans est plus prononcé que pour l'ensemble de la population de Besançon 57,8 %. S'agissant des niveaux de vie des seniors, on observe que ceux-ci se situent dans la médiane des villes de taille comparable.

Indicateurs	Besançon		Tendances de comparaison					Sources	
	Valeur	Tendance ¹	CAGB	Doubs	National	Villes comparables ²			
						Valeur mini.	médiane		Valeur maxi.
Isolement	2013	Evolution 2008/2013	Part en 2013					Insee RP 2013	
Part des personnes de 80 ans ou + vivants seules	57,8%	+ 0,9 point	52,7%	49,3%	49,0%	52,5%	57,2%		59,7%
Population	2013	Evolution 2008/2013	Evolution 2008/2013					Insee RP 2008-2013	
Personnes de 60 à 74 ans	13 268	↑ 11,8%	14,0%	13,0%	14,6%	8,6%	11,7%		21,6%
Personnes de 75 ans et +	9 635	↑ 5,2%	11,5%	13,5%	9,5%	-1,3%	4,0%		7,9%
Personnes de 80 ans et +	5 978	↑ 14,8%	19,4%	22,8%	17,3%	5,2%	11,2%	14,8%	
niveau de vie	2013	Valeur 2012 ³	2013					Insee RP, CAGB, Doubs, Metz, Orléans, Limoges (2013-2011)	
Taux de pauvreté des 60-74 ans	10,5%	12,2%	7,7%	7,9%	9,3%	8,9%	11,5%		14,5%
Taux de pauvreté des 75 ans et +	7,4%	9,0%	6,5%	7,4%	8,9%	5,0%	6,5%		8,9%
Revenu disponible médian des 60-74 ans	21 620 €	20 952 €	23 035 €	21 683 €	22 205 €	21 246 €	21 685 €		22 705 €
Revenu disponible médian des 75 ans et +	20 497 €	19 524 €	20 842 €	19 500 €	20 051 €	20 497 €	21 159 €		23 420 €
1er décile des 60-74 ans	11 958 €	11 223 €	12 923 €	12 822 €	12 351 €	10 859 €	11 678 €		12 377 €
1er décile des 75 ans et +	12 842 €	12 211 €	13 304 €	12 867 €	12 430 €	12 503 €	13 182 €	13 801 €	
Bénéficiaires de l'APA	2016	Evolution 2015/2016	2016					CAGB, Doubs, Metz, Orléans, Limoges (2016)	
Bénéficiaires de l'APA à domicile	1 438	↓ -1,2%	2 119	7 454					
Bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2016	ND			4 011					

1 La tendance n'est indiquée que lorsque la valeur sort de la marge d'erreur qui s'établit à + ou - 5 %

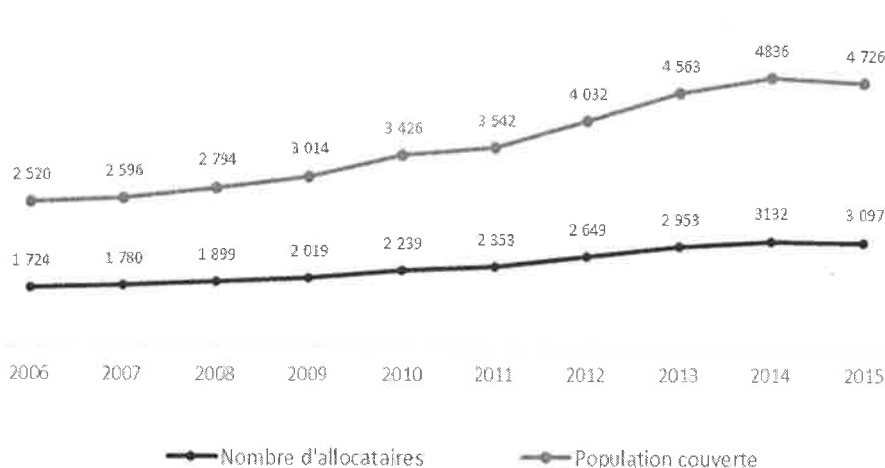
2 Les villes de tailles comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

3 La valeur 2012 est présentée à titre indicatif, l'INSEE déconseillant fortement le calcul d'évolution d'une année à l'autre à partir des données issues du fichier Filosofi.

- Handicap (sources MDPH 2015)

Après avoir connu une progression significative du nombre d'allocataires de l'Allocation d'Adulte Handicapé depuis 2005 (date de la revalorisation de l'AAH), il semble que le nombre de bénéficiaires se stabilise en 2015. Parallèlement, on constate une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois des personnes handicapées. Ces demandes représentent 11 % de la demande d'emploi totale.

Evolution du nombre d'allocataires de l'AAH



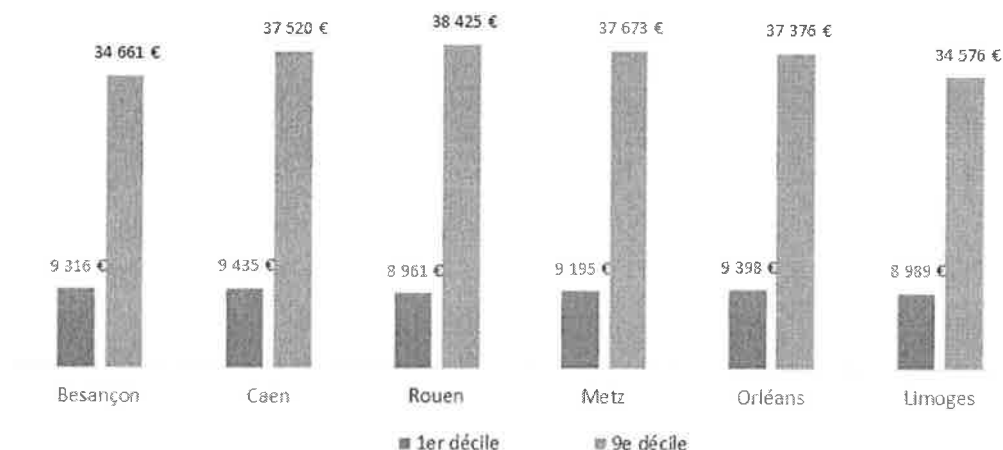
Précision : L'AAH constitue un minima social. Cette allocation concerne les personnes handicapées pauvres. Le nombre de bénéficiaires concerné ne représente donc pas de façon exhaustive le nombre de personnes handicapées sur le territoire.

Caf du Doubs

- **Pauvreté/précarité**

Le taux de pauvreté est de 20,3 % pour l'année 2013. Celui-ci s'inscrit dans la médiane des villes de comparaison qui est de 20,6 %. Le taux de pauvreté enregistré pour l'ensemble des communes de la CAGB est de 15 %, soit de 5 points inférieurs à celui de Besançon.

Revenus disponibles des 1ers et 9e déciles en 2013



- **Logement social**

La demande de logement social se maintient à un niveau élevé et plus particulièrement sur le «logement très social». Près de la moitié des demandeurs de logements sociaux disposent de ressources inférieures à 20 % du plafond de ressources.

- **Santé**

Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) augmente. Il s'agit d'un phénomène observé sur l'ensemble des communes de référence.

Les quartiers bisontins

L'analyse par quartier confirme la situation préoccupante des quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui connaissent des taux de pauvreté importants, notamment Planoise et plus particulièrement les Iris, Ile de France et Piémont. L'attention est également attirée sur les signes de fragilité des quartiers de Battant et de Saint-Claude/Torcoks où le nombre de ménages bénéficiant de minima sociaux apparaît en augmentation sur la période 2014-2015.

Au titre des évolutions significatives entre 2008 et 2013, on relève une forte progression démographique due aux programmes de constructions sur les secteurs Chaprais/Cras et Vaïtes/Clairs-Soleils et la progression de la part importante de personnes âgées sur les quartiers de Velotte et Saint-Ferjeux-Rosemont.

FOCUS 2017 : La pauvreté des ménages fiscaux de moins de 30 ans à Besançon

Il y a lieu de préciser que l'effectif représenté pas les ménages de moins de 30 ans n'est pas connu car non communiqué par les services statistiques. De même, les recherches de données quantitatives auprès des partenaires (CAF, MILO, CRIJ, CROUS, Département) ne permettent pas de connaître la situation sociale et/ou professionnelle des ménages concernés (en emploi, étudiants, domiciliés chez leurs parents, etc.), soit parce que le découpage ne correspond pas au public des structures (16-26 ans, etc.), soit parce que leurs interventions portent sur des critères différents (allocataires CAF, parents isolés, ménages avec enfants, étudiants, etc.) des critères qui ne font pas référence à la situation fiscale des ménages concernés.

Le focus 2017 a été préparé à partir de l'analyse des données présentées dans l'ABS 2016. Il s'agit des éléments statistiques issus du fichier local social et fiscal (filosofi) de 2012 qui permet de connaître la situation de revenus des ménages. Ces données indiquaient un taux de pauvreté de 32,4 % pour les ménages fiscaux de moins de 30 ans, un taux de pauvreté élevé au regard des taux de pauvreté moyen de Besançon, et des taux de pauvreté observés pour cette même catégorie auprès des villes de taille comparable.

Une analyse partagée de ces informations a été réalisée dans le cadre d'une réunion de travail qui a rassemblé une vingtaine d'associations et institutions différentes visant à préciser le profil et les problématiques spécifiques liées à la pauvreté des référents fiscaux de moins de 30 ans.

Les partenaires présents (entre autres : Département, Etat, bailleurs sociaux, associations caritatives, etc.) s'accordent sur le constat suivant : «aux difficultés issues de l'accès à l'emploi de plus en plus tardif, s'ajoutent la complexité et la diversité des dispositifs d'aide et de soutien, ainsi que la discontinuité des accompagnements qui sont attachés aux dispositifs (emploi, logement, revenus) plutôt qu'à la personne. La question de la mobilité apparaît également comme essentielle dans le traitement de la problématique de la pauvreté des jeunes ménages de moins de 30 ans».

Enfin, la multiplicité des dispositifs qui coexistent à Besançon sans que ceux-ci soient concertés et coordonnés est soulignée, les représentants des structures participantes à cette analyse ont exprimé le souhait d'un travail en ce sens.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de cette synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

